



Fiche Bilan

PROJET 2020 2025 DE TERRI - TOIRE



GESTION DES RISQUES NATURELS
ET TECHNOLOGIQUES

Objectif stratégique

Cette politique publique n'était pas prévue lors de l'actualisation du projet de territoire en 2020.

Elle fait suite à la loi dite MATRAS du 25 novembre 2021 obligeant les intercommunalités à élaborer sous 5 ans, un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) dès lors qu'une commune-membre est soumise à l'obligation d'élaborer un Plan communal de sauvegarde.

Afin de se conformer à cette obligation, les travaux d'élaboration du PICS ont été actés par le conseil communautaire en septembre 2023.

Leur finalisation est prévue pour fin 2025.

Situation du territoire

Un aléa est un phénomène naturel ou technologique dont la survenue est plus ou moins probable.

Lorsqu'il menace des enjeux (populations, infrastructures, activités économiques), il devient un risque. L'intensité du phénomène et la vulnérabilité du territoire déterminent l'ampleur des impacts

Les risques identifiés sur le territoire

Le territoire de la Vallée de l'Hérault est concerné par 10 risques majeurs. Entre 1982 et 2023, 287 arrêtés de catastrophes naturelles ont été publiés, les inondations et coulées de boue étant les événements les plus fréquents. Toutes les communes de la CCVH sont concernées par au moins 5 de ces 10 risques majeurs. La commune de Bélarga est particulièrement exposée, avec 9 risques identifiés.

Inondations

L'inondation est le risque prédominant pour le territoire que ce soit par inondations de plaine, remontées de nappes et crues torrentielles. Ce risque est en grande partie dû au fleuve Hérault.

Incendies de forêt

Le territoire de la CCVH, couvert à 40% par des forêts, est fortement exposé aux incendies:

- 75% du territoire est exposé au risque d'incendie, touchant 42% de la population.
- Les aléas forts à exceptionnels couvrent 27 897 ha, soit 58% de la surface de la CCVH.
- En moyenne, il y a 136 départs de feu par an, avec 245 hectares brûlés.

Ce risque est de plus en plus présent, du fait de la dynamique naturelle de fermeture des milieux couplé à la déprise agricole, du mitage urbain et du changement climatique.

Mouvements de terrain

Quatre communes (Arboras, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Saturnin-de-Lucian, Saint-Paul-et-Valmalle) présentent un risque fort. Plusieurs glissements de terrain ont déjà été recensés, notamment en 1984.

Rupture de barrage

10 communes sont exposées à la rupture du barrage du Salagou (barrage de classe A). 3 communes (Saint Guilhem, Saint Jean de Fos et Puéchabon) par la rupture de barrage de classe C (ouvrage du Belbezet).

1 commune (Gignac) est concernée par 2 ouvrages : la Meuse de classe C et le Salagou de classe A.

Canicule

Les canicules sont fréquentes dans l'Hérault. Depuis la mise en place de la vigilance canicule, le département a connu plusieurs épisodes, dont un épisode de niveau rouge en juin 2019 avec des températures dépassant 45°C.

Transport de marchandises dangereuses

Le territoire est traversé par plusieurs axes routiers (A75, RN9, RD2) et 2 canalisations de gaz, soumettant 12 communes à ce risque. A ce jour, aucun accident majeur n'a été recensé.

Autres risques :

- Risque sismique (faible niveau)
- Tempêtes (affectant tout le département de l'Hérault)
- Risque minier

- Présence de radon (niveau 3 sur les communes de Saint-Guilhem et Saint-Saturnin-de-Lucian)

Plans de prévention et dispositifs en place

- **Inondations** : 17 communes sont couvertes par un Plan de Prévention des Risques (PPR) inondation, qui encadre l'aménagement des zones à risque et vise à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

- **Rupture de barrage** : 10 communes du territoire sont soumises à un Plan Particulier d'Intervention (PPI), lié au risque de rupture du barrage du Salagou dont 6 communes impactées en moins d'une heure.

- **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** : depuis la loi Matras du 25 novembre 2021, qui a étendu le champ des communes soumises à un PCS, 26 des 28 communes du territoire sont tenues d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde, à l'exception de Puilacher et Popian. À ce jour, 25 PCS sont réalisés, tandis que celui d'Aumelas est en cours d'élaboration. Par ailleurs, 18 communes disposent d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Bilan des opérations 2020-2025

Les objectifs sont de mutualiser les moyens disponibles, garantir la continuité des services communautaires et accompagner les actions communales en situation de crise. L'organisation est en cours depuis septembre 2023 et suit es étapes suivantes :

OPÉRATIONS FINALISÉES

- Réalisation d'un diagnostic préalable

OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Organisation de la réponse

OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- À partir de septembre 2025 : diffusion et maintien opérationnel

Moyens mobilisés

- La gestion des risques naturels mobilise partiellement 3 agents au sein de la CCVH : la chargée de mission développement durable, le conseiller technique en sécurité civile et prévention ERP et l'assistante du Président
- Budget : AMO pour l'élaboration du PICS : 6000€; licence annuelle d'abonnement à PREDICT : 12 000€

Bilan 3D



Durable

- Ce plan vise à rendre notre territoire plus résilient face au réchauffement climatique

Digital

- Adhésion à la plateforme Predict

Démocratique

- Démarche est concertée avec l'ensemble des communes

Défis 2027-2034

FINALISATION

et mise en œuvre du PICS : sensibilisation, suivi, actualisation, réalisation d'exercices

MUTUALISATION

des moyens humains et matériels avec les communes

MISE EN ŒUVRE

d'un pilotage digitalisé efficace de la gestion de crises et partagé avec les communes

ACCOMPAGNEMENT

renforcé en matière d'adaptation au changement climatique

Chiffres clefs

10

risques majeurs identifiés

75%

du territoire soumis au risque incendie

287

arrêts de catastrophe naturelle depuis 1982



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr